

**À:** Cecile BIRICIK  
**Cc:** MARCELINO Isabelle; DORTÉE Hélène  
**Objet:** Modification simplifiée n°2 du PLU de Corcieux

**A l'attention de Madame Cécile BIRICIK**

Madame,

Je fais suite à votre mail reçu le 30 avril 2025 par lequel vous sollicitez l'avis des Personnes Publiques Associées (PPA) sur le dossier de modification simplifiée n°2 du PLU de Corcieux. Les avis des PPA sont attendus pour le 2 juin 2025 au plus tard.

Une lecture particulièrement attentive de ce dossier par mes services nous a permis d'en cerner les principales motivations.

L'objectif de la commune de Corcieux est de répondre favorablement au projet d'implantation d'un supermarché Colruyt et d'une station essence 2 pistes à l'angle de l'allée du Tissage et de la rue d'Alsace. Les élus communaux soutiennent ce projet car il entre dans une logique de redynamisation commerciale et devrait favoriser le développement économique à Corcieux.

Pour permettre cette implantation il est nécessaire d'adapter le règlement écrit du PLU (autorisation de construction d'un bâtiment à toit plat et autorisation d'implantation à plus de 20 mètres des voies et emprises publiques).

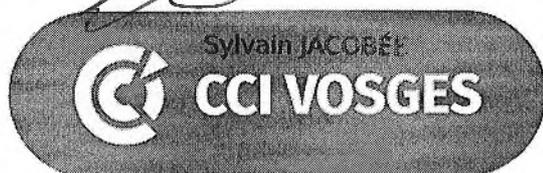
Compte tenu de l'ensemble de ces éléments, le projet de modification simplifiée n°2 du PLU de Corcieux n'appelle aucun commentaire particulier de la part de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Vosges.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

La Présidente,

Pour la Présidente et par délégation,  
Le Directeur Général

Anne-Christine FRÈRE



Jason SOTTIRIOU  
Responsable d'Etudes  
Direction Appui aux Entreprises

CCI Vosges  
10 rue Claude Gelée BP 41071 | 88051 Epinal Cedex 9

+33 3 29 38 64 32 | +33 6 38 80 95 50  
<https://www.vosges.cci.fr>

